

Dispositif d'**accompagnement** et formation



Management des métiers-emplois-compétences
(GPMC)



Dispositif d'accompagnement et formation
Management des métiers-**emplois**-compétences
(GPMC)

Lot 1...

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du management des métiers, emplois et compétences dans les politiques RH des établissements.



Formation-action sur mesure :

Diagnostic RH

(politique GPMC / Projet social, RDG...)

- ▶ élaboration d'une note de cadrage (0,5 à 1 jour)

Accompagnement / formation

en fonction du diagnostic RH réalisé préalablement et des priorités définies (intra ou inter-établissements)

Appui opérationnel

et conseil si besoin (durée variable)

... Lot 2

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation, et à l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques managériales.



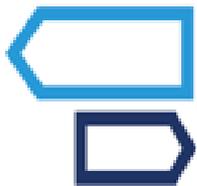
Encadrants

- Formation de 2 à 3 jours axée sur :
 - L'intégration du management des compétences dans les pratiques managériales
 - La réalisation des entretiens professionnels et de formation

Lot n°1 :

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.





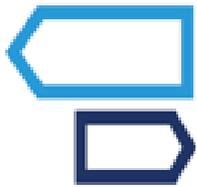
Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

Public cible : Directeurs / DRH / Directions fonctionnelles / Professionnels RH / Coordination des soins, Trios de pôle, Encadrement supérieur, Encadrement de proximité (en intra ou inter-établissements, GHT / GCSMS / Groupement d'EHPAD...).

Objectifs globaux :

- Initier ou relancer une démarche métiers-compétences.
- Intégrer le management des métiers, emplois et compétences dans les pratiques RH.
- Construire et pérenniser des processus RH (recrutement, formation, mobilité...).
- Définir et déployer politique, processus et outils prévisionnels, prospectifs et préventifs.
- Relier la GPMC aux autres projets RH (Lignes directrices de gestion, entretien professionnel et de formation, QVT, maintien dans l'emploi...).



Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

Le lot 1 du dispositif est composé de 3 modules + 1.

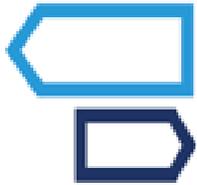
2 organismes retenus :  Capitan et  Grand Angle .

Module ①
Diagnostic

- Dresser un état des lieux de la situation en termes de GPMC
- Proposer un plan d'actions, avec un accompagnement associé

- Module ②**
Formation-action
- Permettre aux acteurs concernés d'acquérir ou de développer des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences

- Module ③**
Appui opérationnel - conseil (si nécessaire)
- Faciliter et outiller la mise en œuvre des actions de management des métiers, emplois et compétences



Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

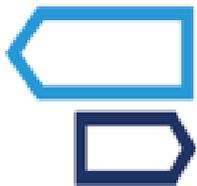
Module 1 : Réalisation d'un diagnostic RH et d'une note de cadrage (0,5 à 1 jour).

Objectif :

- Accompagner établissement ou le groupement d'établissements à réaliser un diagnostic et proposer un cadrage de l'accompagnement.

Contenu :

- Dresser un état des lieux de la situation en termes de GPMC.
- Proposer un plan d'actions, avec un accompagnement associé.



Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

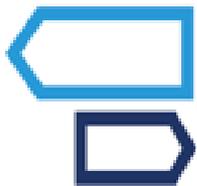
Module ② : Formation-action sur-mesure qui fait suite au plan d'actions défini dans la note de cadrage du module ① (*1 à 6 jours en intra ou inter-établissements*).

Objectif :

- Permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'acquérir ou développer des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences.

Exemples de projets :

- 3 établissements, en Direction commune, souhaitent relancer leur démarche de GPMC, en parallèle d'autres projets RH (lignes directrices de gestion, entretien professionnel et de formation, QVT, maintien dans l'emploi, compétences clés...).
- 1 EHPAD, de 250 lits, souhaite initier une démarche de GPMC.
- Les établissements d'un GHT souhaitent harmoniser leurs pratiques RH.



Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

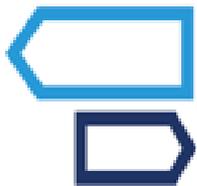
Module 3 : Appui opérationnel / Conseil (*si nécessaire – durée variable*).

Objectif :

- Faciliter et outiller la mise en œuvre des actions de management des métiers, emplois et compétences.

Exemples :

- Animation d'un comité de pilotage.
- Aide à la conception d'outils (fiches de postes).
- Appui sur l'amélioration d'un processus RH (recrutement...).



Direction - DRH

Accompagnement des acteurs d'un établissement ou groupe d'établissements sur le développement du **management** des métiers, **emplois** et **compétences** dans les politiques RH des établissements.

Module **4** : Appui aux délégations et au siège de l'ANFH.

Ce module est réservé à l'**Anfh**.

Objectif :

- Appuyer les délégations et le siège dans le déploiement et la coordination des démarches de GPMC.

Exemples :

- Préparation et coanimation d'un Copil régional.
- Organisation d'un séminaire thématique.
- Conception et animation d'une demi-journée (régionale, territoriale).
- Coordination régionale et nationale.

Lot n°2 :

Formation des **encadrants** à la réalisation des **entretiens professionnels** et de **formation**, et à l'intégration du **management** des **compétences** dans leurs **pratiques managériales**.



Encadrants

- Formation de 2 à 3 jours axée sur :
 - **L'intégration du management des compétences** dans les pratiques managériales
 - **La réalisation des entretiens professionnels et de formation**



Encadrants

Formation des **encadrants** à la réalisation des **entretiens professionnels** et de **formation**, et à l'intégration du **management des compétences** dans leurs **pratiques managériales**.

Public cible : Directeurs / Responsables d'équipe, Cadres-encadrants et tout agent en situation d'encadrement.

Objectifs globaux :

- Situer le rôle de l'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel.
- S'approprier les concepts clés associés à la notion de compétences.
- Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier /emploi / poste.
- Savoir évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'action pour réduire les écarts.
- Savoir mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel.
- Établir un lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation.
- Savoir déterminer des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés.



Formation des **encadrants** à la réalisation des **entretiens professionnels** et de **formation**, et à l'intégration du **management des compétences** dans leurs **pratiques managériales**.

Encadrants



2 jours de formation en présentiel ou distanciel.
Intersession, puis **3^{ème} jour de formation** en présentiel ou distanciel (généralement après la fin de la campagne annuelle).



Modules e-learning en amont et pendant la formation.
2 jours de formation en présentiel ou distanciel.
Puis, accès à la **plateforme LMS jusqu'à 2 mois** après la formation (possibilité de poser des questions au formateur).



2 jours de formation en présentiel.



Modules e-learning, sur les connaissances de bases, en amont de la formation.
2 jours de formation en présentiel ou distanciel.



Pour en savoir plus, téléchargez les fiches programmes :

<https://www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/management-strategie-et-pilotage-des-rh>

Et contactez votre délégation ANFH.